ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Dimanche 16 juin 1901 (28 Prairial an 109 de la République), 167e jour de l'année, 89e jour du printemps, 30e jour de la lune.

Lever du soleil à 3 h. 58 ; coucher à 8 h. 03.

Lever de la lune à 3 h. 58 matin ; coucher à 7 h. 53.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 1 minute sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 15 juin.

Baromètre à 2 heures du soir 760 m/m (variable). Hausse depuis la veille : 6 m/m.

Thermomètre à 6 heures du matin 5° au-dessus ; à 3 heures de l'après-midi 18° au-dessus.

Etat du ciel Nuageux.

Direction et force du vent Nord-Nord-Est, faible.

Temps probable pour aujourd'hui Beau.

Lire à la 2e page :

Le four social et patriotique de Roubaix.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2e exercice arrêté le 24 novembre), exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable, la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure,

Moralité catholique

Il paraît que nos différents articles publiés récemment contre la gent cléricale ont soulevé dans ce monde intérieur une vive émotion.

Les lettres d'injures pleuvent dru chez nous, et elles nous accablent, sous le poids de violentes malédictions.

Signées de noms fantaisistes ou anonymes, elles donnent libre cours à des flots orduriers et à des immondes insultes qui ne peuvent germer que dans la cervelle de gens malades que gangrène le microbe de l'abrutissement.

Nous n'éprouvons aucunement le besoin de répondre à ces « courageux » inconnus qui ont soin de conserver un prudent incognito.

L'homme aux 40 cannes, le Louis Filipo occasionnel ou le auteur rédacteur d'un journal de chantage qui déclare faussement avoir constaté notre absence aux processions (alors que certain lorrain nous provoquait d'un rire insolent au cours du cortège), toutes ces tristes filipouilles en seront pour leur lâcheté et leur ignoble conduite.

Leurs missives ordurières ne nous gênent aucunement ; elles ont le triste avantage de nous démontrer à quel degré d'abrutissement certaines animalités humaines sont tombées, et combien la lâcheté repignante sert de base à la moralité catholique.

Un point c'est tout, car c'est trop longtemps nous prêcher la fine matière qui sent, trop naturellement hélas, le purin cher au Hutin de la Croix.

G. LESUR.

EAU POTABLE DE ROUBAIX-TOURCOING

Les manœuvres de la conduite ascensionnelle ont *définitivement samedi à 4 heures du soir.*

L'inapotable partie d'Anchin vendredi, à 9 h. du soir arrive à Mons-en-Pevèle samedi à heures du matin a rempli le réservoir de Mons-en-Pevèle.

Elle est partie de Mons-en-Pevèle samedi soir à 4 heures, *elle arrivera à Roubaix-Tourcoing* dans la nuit.

La distribution sera assurée à partir d'aujourd'hui dimanche.

CERTIFICAT D'ETUDES. — Les examens du *certificat d'études primaires, pour les garçons* du canton de Roubaix-Ouest ont eu lieu sous la présidence de M. Bourbon, **inspecteur primaire.**

En voici les résultats :

Inscrits, 187 ; Présents, 181 ; Admissibles, 164 ; Admis définitivement, 158.

Les prix départementaux ont été décernés ainsi : 1er prix, Fernand Brief, de l'Ecole de la rue des Arts ; 2e prix, Gustave Glasez, de l'Institut Turgot ; 3e prix, Robert Wolleys, de la même école.

SANATORIUM DE SAINT-POL-SUR-MER. — 120 enfants des écoles municipales, désignés pour faire un séjour d'un mois au Sanatorium de St-Pol-sur-Mer, sont partis samedi matin 15 courant, par le train de 6 heures 23.

SOUTIENS DE FAMILLE. — Les demandes de soutiens de famille concernant 1. Les militaires en activité de service et 2. Les réservistes appelés cette année pour accomplir une période d'exercices, seront examinés dans une prochaine séance du Conseil municipal.

Il est rappelé aux familles intéressées qu'ils doivent s'adresser, le plus tôt possible, à la Mairie, Bureau Militaire, pour connaître les formalités à remplir et les pièces à produire à cet effet.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Au moment où s'effectue la distribuion des feuilles de contributions *le maire de Roubaix croit utile de rappeler* à ses concitoyens qu'ils trouveront *gratuitement*, à la mairie auprès de Messieurs les contrôleurs et au bureau municipal des contributions directes, tous les renseignements nécessaires.

REOUVERTURE DE L'ECOLE MATERNELLE PRIVEE DE LA RUE CHANZY. — Le maire de Roubaix a pris l'arrêté suivant :

Nous, maire de la ville de Roubaix,

Vu la loi du 5 avril 1884,

Vu notre arrêté en date du *31 mai écoulé*,

Vu le rapport, en date du 14 courant, dans lequel M. le docteur Merlier, médecin inspecteur du service médical scolaire, fait connaître que l'école maternelle privée de la rue Chanzy a été *désinfectée et que rien ne s'oppose à la réouverture* de la dite école,

Arrêtons :

Article 1er. — L'école maternelle privée de la rue Chanzy pourra être rouverte à partir du lundi 17 courant.

Article 2. — Conformément aux prescriptions de l'autorité *supérieure, les enfants qui ont souffert de l'épidémie* de rougeole ne devront être readmis en classe que sur la production d'un certificat médical attestant leur parfaite guérison. M. le médecin inspecteur du service médical scolaire devra *examiner les enfants lors de la rentrée, et au besoin renvoyer ceux dont la guérison serait* incomplète.

MONTRE PERDUE. — Mme Dupont, demeurant rue du Tilleul, cour Tonneau, 23, a perdu, hier soir, vers 8 heures, de la Grande Place à la rue Pierre Motte, une montre en argent, valeur 18 francs, numéro 9193.

Prière de la rapporter contre récompense au poste central.

VOL DE NUMERAIRE. — Une *somme de 180 francs* aurait été soustraite, au préjudice de la nommée Céline Hocédez, *âgé de 29 ans, servante*, demeurant place de la Gare, numéro .

Cet argent était placé dans une malle de la chambre occupée par cette fille, et qui n'était pas fermée à clef.

Une enquête est ouverte.

AMATEUR DE RIDEAUX. — Vendredi, un paquet contenant des rideaux a été soustrait dans le vestibule de l'hôtel Ferraille, au préjudice d'un représentant de commerce.

L'importance du vol, dont l'auteur est inconnu, *est de 100 francs* environ.

UN ENFANT DANS LE CANAL. — Vendredi vers 5 heures 1/4 du soir, le jeune Willems Georges, âgé de 8 ans, écolier, demeurant quai de Calais, cour Moïse Rogier, en jouant quai de Calais, est tombé dans le canal 11 et a été retiré aussitôt par le nommé Pierre *Delhers, batelier*, amarré au dit quai.

PAR LA FENETRE. — Hier matin, vers 6 heures et demie, une femme de la place du Trichon est tombée d'une fenêtre du 1er étage de son habitation.

Relevée et transportée chez elle, il a été constaté que son état ne présentait aucun état de gravité.

COMMENCEMENT D'INCENDIE — Un commencement d'incendie, dû à l'échauffement d'un *coussinet*, a éclaté hier vers midi et demie, dans l'établissement Motte-Delescluze, boulevard de Belfort, au séchoir au coton. Les fils de coton s'étaient enflammés et l'incendie menaçait de prendre de grandes proportions. Très heureusement, on est parvenu à s'en rendre maître avec les con*duites d'eau de l'usine.*

M. Léon Delescluze a déclaré que les dégâts étaient sans importance.

Les pompiers, accourus avec la pompe à vapeur et plusieurs dévidoirs sur les lieux du sinistre, n'ont pas eu à intervenir.

Si l'incendie *avait pris de plus grandes proportions*, les dégâts eussent été très considérables, à cause de l'arrêt dans la distribution d'eau.

Fête du 14 Juillet

UN CONCOURS NOUVEAU

La commission des Beaux-Arts réunie vendredi soir, sous la présidence de M. Thérin, adjoint, a décidé d'apporter au programme des réjouis*sances publiques une innovation appelée à obtenir* un très grand succès près du nombreux public qui assiste aux épreuves du chant, c'est un concours d'*opérettes, d'opérettes bouffes, de saynètes, de pochades et bouffonneries musicales en un acte* pour 2, 3 ou 4 personnages, et pour lequel *il sera attribué une somme de 200 francs de prix* en espèces. Ceux-ci seront assez élevés pour permettre aux jeunes artistes de se couvrir aisément des dépenses que pourraient leur occasionner les locations de costumes, etc.

Ne pourront participer à cette lutte artistique que les habitants de Roubaix.

Deux sections seront formées : l'une pour les scènes à deux personnages ; l'autre pour celles à trois et quatre personnages.

Ne seront admises à concourir que les pièces comportant une action et un dénouement à la scène.

Un mois entier reste aux amateurs-artistes pour exercer leurs talents de chanteurs et de comédiens, tout le temps qu'il faut pour acquérir le ton, l'allure et le maintien nécessaires pour affronter les feux de la rampe. Car, c'est au théâtre de Roubaix qu'aura lieu ce concours « Nouveau Jeu » et il prendra vraisemblablement tout l'après-midi, ce qui obligera les comiques professionnels et amateurs à se disputer les prix — le rire aux lèvres — dans une troisième salle, qui est à désigner.

Les concurrents n'ayant que le temps strict pour mettre leur pièce au point sont invités à voir, *sans retard*, à la mairie, M. Holleville, l'organisateur de ces concours, qui leur donnera tous conseils et renseignements utiles, voire même des titres de pièces, s'ils le désirent.

Toutefois, il est indispensable, avant de mettre une pièce à l'étude, de la présenter à l'examen de la commission : 1° afin d'éviter qu'elle soit interdite au moment de la jouer ; 2° d'en permettre le classement dans sa section respective.

Une affiche spéciale donnera le détail de ce concours ainsi que sa réglementation.

Les concours de chant individuels et de duos lyriques et comiques auront lieu comme par le passé.

Allons, en scène, mesdames et messieurs, les trois coups sont frappés.

CONCOURS DE DECLAMATION

Les membres du jury des concours de *déclamation* et de *comédie* se sont réunis vendredi soir à la mairie, sous la présidence du citoyen *Thérin, adjoint au maire*, et ont pris les décisions suivantes :

Il n'y aura plus de morceaux imposés en concours d'honneur, ni en première division d'excellence ; par contre, il y aura, en concours spécial, une section dramatique et une section comique avec les morceaux suivants imposés :

Dramatique : *A la Révolution*, par Chaigneau ;

Comique : *Don Japhet d'Arménie*, par le poète burlesque Scarron ;

Comédie imposée : *Le Mariage forcé*, scène IV, par Molière.

Le nombre et la valeur des prix ont été considérablement augmentés. De nouvelles sections sont créées.

L'affiche reproduisant le règlement paraîtra incessamment et donnera tous les renseignements à propos de la date des inscriptions, la distribution des morceaux imposés, et la marche des concours.

Chaque morceau imposé ainsi que la comédie seront payés cinquante centimes, et cette somme sera remboursée à ceux-là seuls qui auront concouru.

PARTI OUVRIER

Section Roubaisienne

CONGRÈS ELECTORAL

CHOIX DES CANDIDATS

Tous les membres du Parti Ouvrier adhérents aux sections de Roubaix, Wattrelos, Croix, et Wasquehal, sont invités à assister au congrès électoral, qui aura lieu dimanche 16 juin,

à quatre heures de l'après-midi, au local de *la coopérative La Paix, boulevard de Belfort*, à Roubaix.

Ordre du jour : Choix des candidats aux élections cantonales.

La carte du Parti sera rigoureusement exigée à l'entrée. Nul ne pourra prendre part au vote s'il est en retard de plus de trois mois de cotisations.

Les secrétaires de sections seront chargés du contrôle à l'entrée de la salle.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 15 juin 1901

Naissances. — Abel Vandaele, rue du Bassin, 6. — Rachel Inghels, rue Bernard, cour Sory, 5. — Marie Verbelle, rue de la Balance, 44. — Joseph *Delaillieur, rue Blanchemaille.* — Georges Evraert, rue d'Alger, cour Scherpereel, 8.

Décès. — Auguste Oechsel, 9 mois, rue de Denain, 17. — Maria Lempereur, 56 ans, rue de l'Epeule, 143. — Anne Vleurinck, 78 ans, rue du Nouveau Monde, fort Mazure, 7. — Stéphanie Destombes, 72 ans, rue Blanchemaille. — Marguerite Massard, 18 mois, rue Blanchemaille.

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

Capital : 250 MILLIONS

ENTIÈREMENT VERSÉS

Agence de Roubaix : 17, rue de la Gare

Agence de Tourcoing : 4, 6, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville

TITRES EN DEPOT

Le Crédit Lyonnais possède à Roubaix une installation pour la garde des titres et objets précieux de ses clients.

Cette installation que l'on peut visiter chaque jour comprend des coffres-forts incombustibles, logés dans une serre, à l'abri du vol et de l'incendie et offrant toutes les garanties requises de sécurité.

Chaque déposant reçoit un récépissé lui donnant *la description exacte de ses titres et leurs numéros.* Les titres sont constamment à sa disposition, il peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir à l'avance.

A chaque échéance, le Crédit Lyonnais détache d'office les coupons des titres qui lui sont déposés et en porte le montant au crédit du déposant, dans un compte productif d'intérêt.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Le Crédit Lyonnais met à la disposition du public des compartiments de coffres-forts avec cloisons, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc.

Une clef, dont il n'existe pas le double, est délivrée à chaque locataire, qui, seul, peut ouvrir le compartiment qui lui est réservé.

Une installation spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., contenant de l'argenterie, des objets précieux, etc.

LE ROI DES CAFES

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, *mélange spécial*. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 68, RUE DE L'EPEULE, et 206, RUE DES ARTS, ROUBAIX.

LE SEUL DEPURATIF efficace, d'un prix minime, c'est le véritable sirop PAGLIANO bande jaune, 4 couleurs, qui se trouve toujours et de tout temps PHARMACIE DU TRESOR, 30, rue Vieille-du-Temple, à Paris. Prix du flacon 1 fr 40. Envoi dans toute la France par 6 flacons, franco en gare contre neuf francs.

TOURCOING

TIRAGE D'OBLIGATIONS. — Hier, samedi, a eu lieu, à l'Hôtel de Ville, le tirage de 110 obligations de l'emprunt de 1878 et non de 250 comme nous l'avions annoncé par erreur.

Etaient présents : MM. Salembier, adjoint ; Leplat, conseiller municipal, et Bulté fils.

Les 110 numéros sortis sont remboursables à 500 francs. En voici la liste :

259	3074	1260	3461	4455	3344	4659	2767
4300	4180	4514	4034	194	2392	1409	2250
4485	3793	2854	947	158	2275	4288	4709
4253	4844	2892	2989	1641	4525	1608	285
802	652	533	476	1066	500	17	3478
358	3318	4055	273	379	3970	1981	1349
2797	1557	1765	1426	2784	1794	3160	1442
3433	234	1832	1321	323	504	1896	1670
1513	1706	2541	4356	3930	3894	4804	1291
373	3979	2909	3165	2296	3636	4943	3771
3620	4063	1152	1149	1045	1967	2173	3791
3886	142	451	4560	537	1	1796	4361
4104	139	1156	558	2127	2863	2748	896
3809	2054	3488	1523	3617	98		

ENTREE EN FRANCE DE PIGEONS VOYAGEURS. — Il est arrivé, le 14 juin, en gare de *Tourcoing, venant de Belgique, 11,412 pigeons*, à répartir dans les villes suivantes : Orléans, 1,511 ; Poitiers, 777 ; Tours, 9,124.

Tous ces pigeons étaient destinés à être lâchés aujourd'hui 16 juin, à 4 heures du matin.

DESCENTE DU PARQUET — Le Parquet de Lille, représenté par M. Davainne, accompagné de son greffier, M. Plancke, est descendu, hier après-midi, à Tourcoing, pour établir les responsabilités dans l'accident de l'Eglise Notre-Dame.

Nos lecteurs se rappellent qu'un enfant, le jeune Dhaeze, 10 ans, qui rentrait du catéchisme, reçut sur la lèvre une poutre qui était tombée de l'échafaudage. Il eut la lèvre perforée et la tête contusionnée.

UNE BRAVE FEMME. — Hier matin, un commerçant de la ville avait envoyé sa servante chercher une somme de 4,000 francs à la Banque de France.

La commission faite, la bonne revint chez son patron, mais elle constata avec stupeur que les quatre beaux billets de mille n'étaient plus en sa possession.

Heureusement, peu après, une marchande de légumes des Halles, Mme Gaillez, rapporta la *somme qu'elle avait trouvée près de son étalage.*

On devine la joie du commerçant qui considérait déjà les 4,000 francs comme perdus. Aussi gratifia-t-il la brave femme d'une bonne ré*compense.*

Nous félicitons sincèrement Mme Gaillez de cet acte de probité.

ÉTAT CIVIL

de Tourcoing du 15 juin

Publications de Mariages. — Jules Blanblomme, tisserand, rue de la Baille, 129, et Adèle Attolon, soigneuse, rue du Cimbale, 41. — Victor Degersem, plombier, rue Marceau, 10, et Blanche Desmaret, soigneuse, rue Jourdan. — Honoré Sewille, *vendeur, rue de Renaix, 40*, et Palmyre Llagre, sans profession, rue de la Tour d'Auvergne. — Pierre Lossveldt, magasinier, à Roubaix, et Zélia Dornez sans profession, rue du Congo, 181. — Paul Vancaelemont, tisserand, rue de Madrid, 42, et Clémence Matheuws, couturière, rue *de Madrid.* — *Jean-Baptiste Verstraete, employé*, rue de Lille, à Roncq, et Louise Vassas, sans profession, rue du Brun-Pain, 10. — Jean Vanreux, négociant, rue du Chêne-Houpline, 107, et Marguerite Vienne, sans profession, rue du Chêne-Houpline. — Louis Brunet, chauffeur, rue Parmentier, 5, et Elise Delattre, sans profession, rue du Tilleul, 128. — Gaston Dittie, employé, rue des Poutrains, 67, et Marguerite Debourrie, sans profession, rue Fidèle Lehoucq. — Octave Dumont, tailleur, rue Saint-Roch, 32, et Elodie Cottenier, servante, rue du Casino, 47. — Daniel Mahieu, sans profession, à Wasquehal, et Blondine Malfait, sans profession, rue de Constantine, 15.

Naissances. — Raymond Binet, rue de Roubaix, 56. — Fernande Debuchy, rue de Marengo, 32. — Suzanne Desrumeaux, rue du Blanc-Seau, 67. — Raymonde Putz, rue de Mouvaux, 116.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LE PETIT MENAGE. — L'épicerie économique « Le Petit Ménage » adresse à ses adhérents la circulaire suivante :

« Vous êtes prié d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 16 juin, à 10 heures du matin, chez Jean de Beir, rue Carnot, 18, pour fixation du jour de distribution des bénéfices arrêtés au 30 juin 1901 et nomination d'un commission organisatrice d'une Société Coopérative d'épiceries, pour l'élaboration des statuts.

« Cette transformation est nécessitée par le succès toujours croissant de l'Epicerie Economique dont les bureaux deviennent insuffisants. »

ETAT-CIVIL du 15 juin 1901. — *Naissance.* — Rachel Bourgeois, rue d'Alger, 9.

Décès. — Jean-Baptiste Descamps, 87 ans, 110, Grande Rue.

HEM

PARTI OUVRIER FRANÇAIS. — *Réunion de la* commission administrative de la section aujourd'hui dimanche 16 juin, à 4 heures, chez le citoyen Boussemart.

— Le groupe « Les Eclaireurs » se réunira aujourd'hui dimanche, à 6 heures, chez le citoyen Boussemart.

WATTRELOS

LA DEMISSION DU MAIRE DE WATTRELOS. — Nous recevons, trop tard pour l'insérer aujourd'hui, une lettre de M. le Maire de Wattrelos exposant les motifs de sa démission. Nous la publierons *demain.*

LYS-LEZ-LANNOY

REUNION. — Le groupe « La Jeunesse Emancipatrice » se réunira aujourd'hui dimanche 16 juin, à 5 heures du soir, à la Maison du Peuple, chez Casimir Liénard.

Ordre du jour : Appel nominal. — Lecture du procès-verbal. — Rapport des délégués de la section. — Réception de nouveaux adhérents. — Questions diverses.

ANNAPPES

CONSEIL MUNICIPAL. — *Le conseil municipal* se réunira lundi matin 17 juin, à 10 heures, à la Mairie pour la première réunion de la session.

Ordre du jour : Discussion et vote du budget.

nommée Céline Hocédez, âgée de 29 ans, servante, demeurant place de la Gare, numéro 1.

FLERS

REUNION DE COMMISSIN. — La commission spéciale, chargée de l'éclairage au gaz de la commune de Flers, se réunira aujourd'hui, à 9 heures du matin à la Mairie.

LANNOY

CONTRAINTE PAR CORPS. — La gendarmerie de Lannoy a mis en état d'arrestation, pour contrainte par corps, les nommés :

Florimond Decottignies, 19 ans, manœuvre de maçon, né à Toufflers, demeurant à Hem, au Petit *Lannoy.*

Charles Plateau, 24 ans, journalier, demeurant à Lannoy, et Charles-Louis Botteldoorn, 19 ans, journalier, demeurant à Hem, au Petit-Lannoy, pour purger 2 jours de prison

MORT SUBITE. — Jeudi soir, M. Joseph Ro*mant, âgé de 58 ans, ouvrier peintre, revenait de* son travail, quand, tout à coup, il s'affaissa sur la chaussée. Transportée immédiatement chez ses parents de la rue Royale, Romant ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

LE NORD

LILLE

Tentative de Suicide

A LA PRISON

Nos lecteurs se rappellent certainement le drame sanglant qui s'est déroulé, la nuit de la Mi-Carême, dans une chambre de la rue d'Austerlitz, et qui coûta la vie à l'une des victimes.

François Goguillon, demeurant à Roubaix, séparé d'avec sa femme, avait, depuis deux jours, demandé asile à sa belle-sœur, Angèle Gorrelier et à l'ami de celle-ci, Romain Ross. Le 18, vers minuit, il rentrait ivre, frappait d'un coup de couteau, à la tête, Romain Ross qui mourait, et Angèle Gorrelier à l'arcade sourcilière droite. Cette dernière survivait à sa blessure.

En attendant sa comparution devant la cour d'assises de Douai, François Goguillon était à la prison de Lille, il était occupé à la confection des chaussons de lisière.

Pour ce travail, les prisonniers sont munis d'un couteau à bout rond, à lame peu tranchante.

Hier matin, profitant de ce qu'il n'était pas surveillé, Goguillon après avoir soulevé sa blouse et sa chemise, s'est porté à l'abdomen trois coups *transversaux de cette arme pourtant peu dangereuse*, et s'est fait des entailles assez profondes.

Arrêté par un gardien au moment où il renouvelait sa tentative, Goguillon a été transporté à l'infirmerie.

M. Delalé, qui avait mené l'instruction de cette *affaire, a été aussitôt prévenu, et a fait mander* M. le docteur Dutilleul, médecin légiste.

L'état de Goguillon est très grave, car les blessures qu'il s'est faites, intéressant le péritoine, des complications sont à redouter pouvant occasionner la mort.

LE DRAPEAU DU « SACRÉ-CŒUR »

Nous croyons savoir que les préfets, et entre autres M. Vincent, ont reçu des instructions du gouvernement en vue d'empêcher l'exhibition du drapeau tricolore dit du « Sacré-Cœur », qui doit être fait dans plusieurs départements, notamment dans celui du Nord, à l'occasion des processions.

Le mouvement des voyageurs de la Cie du Nord en 1900

Voici, pour les gares les plus importantes du département du Nord, quel a été le mouvement des voyageurs pendant l'année 1900 :

Lille : 4,504,825 voyageurs ; Roubaix : 1,627,952 ; *Tourcoing (les trois gares) : 1,554,708* ; Douai : 1,033,248 ; Valenciennes : 762,451 ; Cambrai : 590,493 ; Dunkerque : 512,068 ; Lens : 634,787 ; Denain : 326,331 ; Maubeuge 570,662 ; Aulnoye 210,558 ; Hautmont : 295,472 ; Sous-le-Bois : 252,641 ; Le Cateau : 138,128 ; Solesmes 128,779 ; Anor 110,721 ; Fourmies 199,046 ; Avesnes : 172,736.

LES FÊTES DE LILLE

Aujourd'hui dimanche

Nous rappelons le programme des fêtes organisées par la Municipalité et par le Comité Wazemmes-Esquermes-Vauban.

Programme général

A six heures du matin, salves d'artillerie tirées par les Canonniers sédentaires, sur les remparts de la citadelle.

De six à sept heures, rue des Canonniers, concours de pinsons.

A dix heures, boulevard des Ecoles, revue des Sociétés.

Jeux de bouchon, place Vanhœnacker, square Dutilleul, place du Concert, rue des Postes, rue de Pélisier, place des Halles, place Sébastopol, rue du Buisson.

Jeu de bac, place Déliot.

Tir à l'arc au berceau, à l'Alliance, rue d'Arras et rue d'Esquermes, 9.

Tir horizontal au fusil-arbalète au cadran solaire place Maubeuge.

Jeu de baigneau, dans différents quartiers. Le rebat du lundi aura lieu place aux Oignons.

A deux heures, concours de pêche à la ligne, au Grand-Carré.

A deux heures et demie, régales internationales organisées par le *Sport Nautique*, au Grand-Tournant.

A trois heures, dans les quartiers de Wazemmes d'Esquermes et de Vauban, festival international de musique ; tir à l'arc à la perche, rue Pierre-Legrand, 1 ; Concours international de billard anglais, à Wazemmes et à Fives ; concours de poste aérienne, organisé par la Fédération des sociétés colombophiles lilloises ; jeu de balle, boulevard des Ecoles.

A cinq heures, square Ruault, jeu de ballon.

Jeu de boule à Saint-Maurice et à Moulins-Lille.

De neuf heures à onze heures du soir, concert sur la Grand'Place par la musique des Sapeurs-Pompiers.

LE FESTIVAL MUSICAL

Les sociétés qui prendront part au festival international de musique seront rassemblées à trois heures, rue de Turenne et boulevard Montebello, dans l'ordre suivant :

1er groupe : kiosque de Canteleu ; 2e groupe : kiosque de la place Catinat ; 3e groupe (kiosque de la place Philippe-de-Girard) ; 4e groupe (kiosque de la place Casquette) ; 5e groupe (kiosque de la rue Mexico) ; 6e groupe : kiosque du faubourg de Béthune.

Nous donnerons demain la composition de chaque groupe. Ce festival s'annonce comme un grandiose succès ; il n'y a pas moins de 139 musiques inscrites.

Après la revue, les sociétés prendront l'itinéraire suivant : rue de Turenne, rue d'Isly, place Antoine-Tacq, rue de Loos, rue d'Esquermes, rue Léon-Gambetta, rue Colbert, place Catinat, rue Auber, rue Roland, rue de Turcoing, porte de Canteleu.

Les groupes quitteront le cortège aux endroits suivants :

6e groupe, place Antoine-Tacq ; 5e, boulevard Montebello ; 4e, place Casquette ; 3e, rue Nationale ; 2e, place Catinat ; 1er, rue Lequeux.

CHEVAL EMBALLE. — Vendredi soir, vers sept heures, à la hauteur du parvis Saint-Maurice, le cheval du car C, qui revenait de la porte d'Arras, s'est trouvé subitement dégêné par suite d'un arrêt brusque. Effrayé, l'animal s'est emballé, poursuivi par les passants. Il a pu être arrêté par l'agent Fourier, avant qu'on ait eu à regretter *un accident de personne, qu'on pouvait redouter* par suite de la foule nombreuse qui circulait, à cette heure, dans la rue du Priez et la rue Faidherbe.

MAUVAISES MARCHANDISES. — Deux taureaux représentant 700 kilos de viande ; un porc, 90 kilos, et 8 kilos de viandes diverses ont été saisis, durant la semaine écoulée, à l'abattoir. A la halle d'inspection, on a saisi, hier, 78 kilos de viandes diverses, 40 kilos de maquereaux, 21 kilos de cerises et 2 languostes.

LA MARMITE. — Dufresne Ernest, 48 ans, journalier, demeurant rue des Robleds, 37, se présentait, hier, chez M. G. Benaitreau, ferblantier, rue des Augustins, 38, et faisait l'emplette pour le compte, dit-il, de Mme Maillard, institutrice, rue de Fives, d'une marmite.

Mme Maillard devait passer payer la petite note de 12 fr. 50. Mais elle ne passa pas, et pour cause... Mme Maillard n'avait chargé personne de faire ses achats.

La supercherie découverte, plainte a été déposée contre Ernest Dufresne qui a été arrêté par les soins de M. Foucart, commissaire de police du 3e arrondissement.

Tout le monde achète ses Chapeaux de paille, aux GALERIES LILLOISES,

CAMBRIOLAGE. — A l'aide de fausses clefs, des cambrioleurs se sont introduits dans l'école de filles de la rue Saint-Sauveur, et y ont dérobé, dans la nuit de jeudi à vendredi, la somme de 2 fr. 85.

M. Foucart, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

CIRCULATION INTERDITE. — La circulation et le stationnement des voitures, tramways, automobiles et vélocipèdes, sont interdits sur la place Cormontaigne et ses abords, le lundi 17 juin, à partir de dix heures et demie du soir, et pendant toute la durée du feu d'artifice qui sera tiré sur cette place.

LA PRECAUTION. — Mallet Charles, ouvrier mécanicien, âgé de 32 ans, est un homme de précaution. Locataire des époux Cardon, 63, rue des Postes, il avait l'intention de leur fausser com*pagnie. Il ne fallait pas manquer le train, fût-ce* le train 11. Mallet y pourvut en dérobant à ses logeurs un réveille-matin, d'une valeur de 6 fr., et il partit. Procès-verbal a été dressé contre lui au 4e arrondissement.

PEU GALANT. — M. le commissaire de police du 7e arrondissement a dressé, hier, procès-verbal à la charge du nommé Vanneste Camille, pour coups à Mme Zoma Vanfleteren, demeurant 69, rue du Marché.

LES ECRASEURS. — Vendredi, vers sept heures et demie du soir, Mlle Léontine Ronchin, 17 ans, demeurant rue de Tournai (cour du Chaudron, 13), a été renversée, rue Pierre-Legrand, par un cycliste, M. Croes, demeurant rue de Tournai. Elle porte à la figure des contusions légères.

LA BOXE. — Un cordonnier, Jules Lagasse, 51 ans, sans domicile, a été arrêté, hier, au 3e arrondissement, pour menaces envers Mme Capard, demeurant 187, rue de Paris.

OFFRES DE TRAVAIL. — On demande des maçons et des manœuvres.

S'adresser au bureau du secrétariat, à la Mairie.

SOLIDARITE SOCIALE. — Le Maire de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que le Comité de secours, constitué à Boussu (Belgique), en faveur des familles des victimes des catastrophes de Wasmes et Quaregnon, enverra à Lille, le 23 juin prochain, une Musique ouvrière du Borinage accompagnée de collecteurs, afin d'y effectuer une promenade et y recueillir les oboles destinées à secourir les familles des victimes des récentes catastrophes minières.

BEAUX-ARTS. — Nous apprenons que M. Georges Vérez, sculpteur, élève de MM. Boutry et Barrias, vient d'obtenir le 1er prix au concours Burdan (dessin d'après l'Antique). Ce prix est un des plus beaux qui puissent être décernés à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris.

Nous adressons à notre jeune, mais déjà distingué concitoyen, nos plus chaleureuses félicitations.

APÉRITIF D'ÉTÉ

Pris avec de l'eau, l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA constitue le plus hygiénique et le plus agréable des désaltérants tout en stimulant l'appétit et en ranimant les forces.

C'est, d'ailleurs, le seul apéritif qui soit unanimement recommandé par le corps médical.

DANS TOUS LES CAFES ET LES BONS ESTAMINETS.

Exiger l'étiquette sur la bouteille

A TRAVERS LE DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA TENTATIVE DE MEURTRE DE LA MADELEINE

A la suite de conclusions déposées par Me Chiris, défenseur de Coyez, tendant à ce que son client soit examiné au point de vue mental, M. Delalé, juge d'instruction, a commis M. Dutilleul, médecin légiste, aux fins de cette expertise.

Le magistrat instructeur a interrogé, hier matin, la mère du prévenu. Nous croyons savoir que les déclarations de Mme Coyez ont été d'un grand intérêt. Il nous est impossible d'en dire plus long, le plus grand secret ayant été gardé à ce sujet.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

GRAVELINES

LA DISPARITION DU RECEVEUR DES POSTES. — *Découverte du cadavre.* — Nous avons annoncé la disparition de M. Coulon, receveur des postes et télégraphes à Gravelines.

Mercredi matin, son cadavre a été retrouvé sur la plage, entre Loon et Gravelines.

Depuis longtemps, M. Coulon souffrait d'une maladie incurable, et on croit que c'est pour mettre fin à ses douleurs qu'il aura résolu d'en finir avec la vie.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

ACCIDENT MORTEL. — Hier, samedi, vers cinq heures du soir, à l'usine de Denain de la Société anonyme des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et Anzin, une locomotive qui remorquait une rame de six wagons a tamponné et culbuté une grue à vapeur qui, en tombant, tua le nommé Leclercq Gustave, âgé de 20 ans, conducteur de grue, originaire de Saint-Python. Son aide fut également pris sous la lourde machine et fut mortellement atteint, car M. Delafaye, *le docteur qui a donné ses soins au blessé*, a déclaré son état désespéré.

Le Congo, fin savon d'odeur, Embellit même la laideur.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 15 juin

Présidence de M. MARTIN, vice-président

Les accidents du travail. — De la responsabilité des patrons. — Homicide par imprudence.

Pour faire suite aux procès relatifs à des accidents de travail que nous avons brièvement mentionnés dans notre précédente chronique judiciaire, voici une affaire d'homicide par imprudence qui amène en correctionnelle M. René Duvillier, filateur à Tourcoing.

C'est le troisième accident du genre de celui qui nous occupe, qui se produit, depuis peu, à Tourcoing ; à ce titre, il demande quelque développement, quoique les débats se soient limités à une discussion technique, aride et difficile à suivre.

Le 13 décembre 1900, vers neuf heures du matin, l'ouvrier chargé de conduire le monte-charge de l'usine, M. Vanoverschelde, avait amené l'appareil à hauteur du second étage, où il devait s'arrêter ; puis appelé par ses occupations dans un atelier voisin, il abandonna un instant le petit ascenseur.

A son retour, Vanoverschelde, ne remarqua point que le monte-charge avait filé tout seul au 3e étage et, distrait, il s'avança pour y prendre place. La grille automatique qui s'abaisse lorsque l'appareil a quitté l'étage, de façon à obtuer l'ouverture ad hoc n'avait pas fonctionné, et le malheureux ouvrier tomba dans le vide de ce second étage au rez-de-chaussée.

On releva un cadavre.

Le décret du 13 mars 1894, article 11 dit que « les monte-chargés, ascenseurs, élévateurs doivent être disposés de façon ce que la voie y aboutissant soit fermée, et que la fermeture des puits à l'entrée des divers étages doit s'effectuer automatiquement ».

A l'usine Duvillier, ces prescriptions étaient bien suivies, mais dans des conditions tellement défectueuses que tout le danger que la loi voulait conjurer subsistait, par ce fait du mauvais fonctionnement de l'appareil. C'est du moins, l'appréciation de M. l'inspecteur du travail Gillet, partagée, du reste, par le parquet, qui rend aujourd'h